

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Accompagnement fin de vie	Ce comité a comme rôle de s'assurer de l'offre de soins de confort et d'accompagnement en fin de vie, de qualité à la clientèle, et ce, dans une approche milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La directrice adjointe des services d'hébergement</li> <li>■ La chef d'unité du 7e, 8e,9e et 10e</li> <li>■ Une éducatrice spécialisée</li> <li>■ L'intervenante en soins spirituels</li> <li>■ L'intervenante psycho-sociale</li> <li>■ Une infirmière</li> <li>■ Une préposée à l'entretien ménager</li> <li>■ Un proche</li> </ul>
Bien-être au travail	<p>Ce comité a comme rôle de collaborer aux différents projets de la Résidence en lien avec la qualité du milieu de travail. Ces principaux mandats sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Élaborer le code de civilité et choisir le matériel promotionnel;</li> <li>■ Commenter le programme de reconnaissance;</li> <li>■ Participer à l'élaboration de la politique conciliation travail famille;</li> <li>■ Participer au projet sur le développement durable;</li> <li>■ Organiser la soirée de reconnaissance;</li> <li>■ Collaborer à l'aménagement d'un espace d'exercice pour le personnel;</li> <li>■ Soumettre des suggestions dans le cadre du suivi du sondage pulse;</li> <li>■ Proposer un échéancier de travail et bâtir un calendrier de rencontres;</li> <li>■ Proposer et organiser tout autre projet contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'adjointe à la direction des ressources humaines</li> <li>■ Une assistante en réadaptation</li> <li>■ Une infirmière auxiliaire</li> <li>■ Deux préposées aux bénéficiaires</li> <li>■ Une préposée au service alimentaire</li> <li>■ Une préposée à l'entretien ménager</li> <li>■ Une éducatrice</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
CII	<p>Les responsabilités du CII sont celles prévues par la Loi ainsi que par ses règlements de régie interne qui ont été approuvés par le conseil d'administration de l'établissement.</p> <p>Plus spécifiquement, le CII a les responsabilités suivantes envers le conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprécier, de manière générale, la qualité des actes infirmiers dans l'établissement en collaboration avec le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, des activités visées à l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (chapitre I-8) et exercées à la Résidence;</li> <li>▪ Faire des recommandations sur les règles de soins infirmiers applicables à ses membres dans l'établissement;</li> <li>▪ Faire des recommandations sur les règles de soins médicaux et les règles d'utilisation des médicaments à ses membres dans l'établissement;</li> <li>▪ Faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par ses membres dans l'établissement;</li> <li>▪ Assumer toute autre fonction que lui confie le conseil d'administration.</li> </ul> <p>Le CII est responsable envers la directrice générale de donner son avis sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation scientifique et technique de l'établissement;</li> <li>▪ Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence des infirmières et des infirmiers;</li> <li>▪ Toute autre question que la directrice générale porte à son attention.</li> </ul>	<p>Le CII est composé de l'ensemble des infirmières et infirmiers qui exercent leurs fonctions dans l'établissement et est représenté par les personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ Quatre infirmières ou infirmiers élus et exerçant dans l'établissement</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
CIIA	<p>Ce comité formé par deux infirmières ou infirmiers auxiliaires choisis par les infirmières ou infirmiers auxiliaires de l'établissement assume les responsabilités prévues par la Loi ainsi que par ses règlements de régie interne qui ont été approuvés par le conseil d'administration de l'établissement.</p> <p>Plus spécifiquement, le CIIA a pour fonctions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'apprécier la qualité des soins infirmiers posés par les personnes qui exercent des activités d'infirmières ou infirmiers auxiliaires pour l'établissement;</li> <li>▪ De donner son avis sur les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de l'ensemble des personnes qui exercent des activités d'infirmières ou infirmiers auxiliaires pour l'établissement;</li> <li>▪ De faire des recommandations sur la distribution appropriée des soins dispensés par les personnes qui exercent des activités d'infirmières ou infirmiers auxiliaires pour l'établissement;</li> <li>▪ De faire rapport au comité exécutif du CII;</li> <li>▪ D'adopter ses règlements sur sa régie interne, son fonctionnement et la poursuite de ses fins. Ces règlements entrent en vigueur après avoir été adoptés par le comité exécutif du CII.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Deux infirmières ou infirmiers auxiliaires choisis par les infirmières ou infirmiers auxiliaires de l'établissement</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>CMDP</p>	<p>Ce comité constitué de médecins, de dentistes et de pharmaciens de l'établissement assume les responsabilités prévues par la Loi ainsi que par son règlement de régie interne qui a été approuvé par le conseil d'administration de la Résidence.</p> <p>Plus spécifiquement, le CMDP a pour fonctions de tenir compte, dans l'exercice de ses fonctions, de la nécessité de rendre des services adéquats et efficaces aux résidents, de l'organisation de l'établissement et des ressources dont dispose l'établissement.</p> <p>Le CMDP est responsable envers le conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De contrôler et d'apprécier la qualité, y compris la pertinence, des actes médicaux, dentaires et pharmaceutiques posés dans l'établissement;</li> <li>▪ D'évaluer et de maintenir la compétence des médecins, dentistes et pharmaciens qui exercent dans l'établissement;</li> <li>▪ De faire des recommandations sur les qualifications et la compétence d'un médecin ou d'un dentiste qui adresse une demande de nomination ou de renouvellement de nomination ainsi que sur les privilèges et le statut à lui accorder;</li> <li>▪ De faire des recommandations sur les qualifications et la compétence d'un pharmacien qui adresse une demande de nomination ainsi que sur le statut à lui attribuer;</li> <li>▪ De donner son avis sur les mesures disciplinaires que le conseil d'administration devrait imposer à un médecin, un dentiste ou un pharmacien;</li> <li>▪ De faire des recommandations sur les règles de soins médicaux et dentaires et les règles d'utilisation des médicaments applicables dans l'établissement et élaborées par le responsable d'un service médical;</li> <li>▪ De faire des recommandations sur les obligations qui peuvent être rattachées à la jouissance des privilèges accordés à un médecin ou à un dentiste par le conseil d'administration eu égard aux exigences propres de l'établissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le directeur des services professionnels</li> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ Tous les médecins, dentistes et pharmaciens qui exercent dans l'établissement</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Comité de direction</p>	<p>Dans le respect de la mission, des valeurs, des politiques et procédures de l'établissement et dans une optique de sécurité et d'amélioration continue de la qualité des soins et des services, le comité de direction voit à la gestion efficace et efficiente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des ressources humaines;</li> <li>▪ Des ressources financières;</li> <li>▪ Des ressources matérielles et techniques;</li> <li>▪ Des actifs informationnels;</li> <li>▪ Des communications;</li> <li>▪ Des partenariats.</li> </ul> <p>Le comité de direction procède à la mise à jour périodique de la planification stratégique de la Résidence et s'assure que les orientations stratégiques ainsi identifiées soient traduites dans un plan d'action pour chaque secteur d'activités. Le comité de direction s'assure de l'atteinte des objectifs précisés dans les plans d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires</li> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ La directrice des ressources financières et informationnelles</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Communication</p>	<p>Ce comité a comme rôle de planifier, organiser et diffuser les communications tant à l'interne qu'à l'externe. Il coordonne les communications pour la Résidence Berthiaume-Du Tremblay, le Centre de jour, les Résidences Roch-Pinard et le Quartier des générations.</p> <p>Ces principaux mandats sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner les communications établies dans le calendrier éditorial afin d'informer les groupes concernés par l'information;</li> <li>▪ Planifier, rédiger et diffuser le bulletin Au fil des jours et l'infolettre;</li> <li>▪ Contribuer à la rédaction des communications présentes sur les différents sites Internet et médias sociaux;</li> <li>▪ Proposer au comité de direction des suggestions ou modifications pour bonifier les communications;</li> <li>▪ Assurer le suivi du plan de communication de l'établissement;</li> <li>▪ Appliquer la politique sur les communications.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La chef du Centre de jour</li> <li>▪ L'adjointe à la direction des ressources humaines</li> <li>▪ L'assistante à la direction générale</li> <li>▪ La responsable de l'accueil et du service de bénévolat</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> <li>▪ L'infirmière en prévention des infections</li> </ul>
<p>Confidentialité</p>	<p>Ce comité a comme mandat de promouvoir la confidentialité dans l'établissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ L'archiviste médicale</li> <li>▪ Un représentant clinique du Centre de jour</li> <li>▪ 2 représentants des services de l'hébergement</li> </ul> <p>Sur invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le responsable du service de l'informatique</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Coordination des mesures d'urgences (CCMU)</p>	<p>Le comité de coordination des mesures d'urgence a comme principal rôle d'apporter un support aux intervenants d'urgence internes, d'anticiper les besoins et d'organiser la reprise des activités après un sinistre. De manière plus spécifique, la mission et les mandats du comité de coordination sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'assurer du déploiement complet des mesures en cas d'urgence;</li> <li>▪ Anticiper les besoins des équipes d'urgence œuvrant auprès des sinistrés;</li> <li>▪ Supporter le coordonnateur des mesures d'urgence (ressources humaines et matérielles);</li> <li>▪ Établir les liens de communication extra organisationnelle (CIUSSS, médias, communauté, autorités municipales);</li> <li>▪ Coordonner l'ensemble des ressources déployées lors d'un sinistre;</li> <li>▪ Planifier et organiser la démobilisation des équipes de réponse d'urgence;</li> <li>▪ Organiser la reprise des activités après sinistre;</li> <li>▪ Autoriser l'engagement de dépenses reliées aux opérations de réponse d'urgence ou de rétablissement (location d'équipement, expertises spécialisées, etc.);</li> </ul> <p>Les membres du comité se réunissent sur demande du directeur général ou de son substitut. Ceux-ci travailleront à partir du centre de coordination des mesures d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ La directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires</li> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La conseillère en gestion des risques et de la qualité</li> <li>▪ Le chef des services techniques</li> <li>▪ La chef d'activités de soir</li> <li>▪ La technicienne en administration des services techniques</li> <li>▪ Un résident</li> </ul>
<p>Décoration</p>	<p>Ce comité voit, en collaboration avec les différents secteurs de l'établissement, à l'aménagement et à la décoration du milieu de vie dans le respect des besoins spécifiques des résidents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ Une éducatrice</li> <li>▪ Une proche d'un aîné du Centre de jour</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Éthique clinique	<p>Ce comité a comme rôle et mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner le questionnement de toute personne soulevant un dilemme éthique;</li> <li>▪ Déterminer les façons de faire en intégrant ce qui a été discuté et analysé avec les personnes concernées;</li> <li>▪ Soumettre les recommandations aux personnes qui en font la demande en tenant compte de leur cheminement;</li> <li>▪ Amorcer une réflexion sur les lignes de conduite et les normes déjà en application;</li> <li>▪ Sensibiliser le milieu à l'éthique en donnant de l'information et de la formation aux personnes habitant ou œuvrant dans l'établissement;</li> <li>▪ Étudier toute les questions qui se rattache à l'éthique clinique;</li> <li>▪ Dégager des tendances éthiques (les cas récurrents), les analyser, établir les façons de faire et diffuser les recommandations;</li> <li>▪ Utiliser la pratique collaborative lors de ses délibérations éthiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice adjointe des services d'hébergement</li> <li>▪ La chef d'unité du 7e, 8e,9e et 10e</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> <li>▪ La travailleuse sociale du Centre de jour</li> <li>▪ La conseillère en gestion des risques et de la qualité</li> <li>▪ Un médecin psychiatre</li> </ul> <p>Sur invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Toute personne concernée par la sujet</li> </ul>



## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Ethnoculturel	<p>Les objectifs du comité ethnoculturel sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser l'ensemble du personnel de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay et des Résidences Roch-Pinard, des résidents, des aînés du Centre de Jour et des locataires de façon continue sur la richesse de sa composition multiethnique;</li> <li>▪ Faire connaître les communautés, leurs us et coutumes, leurs valeurs;</li> <li>▪ Continuer d'intégrer les nouveaux employés dans ce contexte de multiethnicité;</li> <li>▪ Harmoniser les liens des diverses communautés ethnoculturelles autant auprès des résidents, des aînés, des locataires, des bénévoles et des employés;</li> <li>▪ Prévenir le racisme et la discrimination à la Résidence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chef d'activités de soir</li> <li>▪ Une préposée au service alimentaire</li> <li>▪ Une préposée aux bénéficiaires</li> <li>▪ Un journalier</li> <li>▪ Deux éducatrices</li> <li>▪ La fille d'une résidente</li> </ul>
Évaluation des fournitures de soins infirmiers, de soins d'assistance et des équipements	<p>Ce comité voit à mettre à la disposition du personnel infirmier des fournitures médicales de qualité, sécuritaire et en nombre suffisant selon le portrait de la clientèle tout en assurant une gestion saine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La chef des ressources financières</li> <li>▪ La directrice adjointe des services d'hébergement</li> <li>▪ La conseillère en soins infirmiers</li> <li>▪ L'agent administratif (acheteur-magasinier)</li> <li>▪ L'infirmière en prévention des infections</li> <li>▪ La gestionnaire des risques, au besoin</li> <li>▪ Toute autre personne désirant présenter une fourniture ou un équipement et le soumettre à l'étude pour approbation</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Gestion des risques et de la qualité</p>	<p>En vertu de l'article 183.2 de la Loi et dans le respect des politiques de l'établissement en matière de gestion des risques, le comité de gestion des risques et de la qualité a pour fonction de rechercher, développer et promouvoir des moyens visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier et analyser les risques d'incident ou d'accident en vue d'assurer la sécurité des usagers, en prévenir l'apparition et en contrôler la récurrence;</li> <li>▪ S'assurer qu'un soutien soit apporté à la victime et à ses proches;</li> <li>▪ Assurer la mise en place d'un système de surveillance incluant la constitution d'un registre local des incidents et des accidents aux fins d'analyse des causes;</li> <li>▪ Recommander au conseil d'administration de l'établissement et au comité de direction, la prise de mesures visant à prévenir la récurrence de ces incidents et accidents ainsi que la prise de mesures de contrôle, s'il y a lieu.</li> </ul> <p>De plus, la Résidence attribue un mandat plus élargi au comité portant sur son rôle de vigie tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déterminer sur une base annuelle, le sujet de l'analyse prospective à réaliser dans l'établissement pour améliorer la sécurité des usagers. Le choix du comité est soumis sous forme de recommandation au comité de direction qui prend la décision finale;</li> <li>▪ Prendre connaissance des résultats de l'analyse prospective et s'assurer que les améliorations appropriées sont mises en œuvre (pratique organisationnelle requise par Agrément Canada : 2016);</li> <li>▪ Faire un rapport périodique et annuel à la directrice générale et au comité de vigilance et de la qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La conseillère à la gestion des risques et à la qualité</li> <li>▪ Un délégué du comité des usagers</li> <li>▪ Une infirmière</li> <li>▪ Une nutritionniste</li> <li>▪ Une préposée au service alimentaire</li> <li>▪ Une préposée aux bénéficiaires</li> <li>▪ Un mécanicien d'entretien</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Informatique	<p>Les mandats de ce comité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faciliter la communication, entre l'informatique et les utilisateurs;</li> <li>▪ Collaborer à la mise en application du plan directeur informatique;</li> <li>▪ Permettre à des personnes clés de jouer un rôle de personne ressource lors de changements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le responsable de l'informatique</li> <li>▪ La chef des ressources financières</li> <li>▪ La conseillère en soins infirmiers</li> <li>▪ L'agent administratif à liste de rappel</li> <li>▪ L'assistant à la direction générale</li> <li>▪ L'agente administrative des services d'hébergement</li> </ul>
Lingerie	<p>Le rôle de ce comité est de s'assurer d'une utilisation efficiente de la lingerie par le personnel soignant tout en offrant des produits de qualité à la clientèle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La chef d'unité du 7e, 8e,9e et 10e</li> <li>▪ Le chef des services techniques</li> <li>▪ La préposée à la lingerie</li> </ul>
Médico-pharmaco-nursing	<p>Les principaux mandants de ce comité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseiller la direction des services d'hébergement et la direction des services professionnels sur l'élaboration et la révision des politiques et procédures de l'établissement en matière de soins médicaux, infirmiers et pharmaceutiques;</li> <li>▪ Réviser et mettre en place dans une optique d'amélioration continue, les programmes, les protocoles, les ordonnances collectives, les politiques émises par le directeur des services professionnels et les techniques de soins qui touchent la pratique médicale, la pratique pharmaceutique et la pratique des soins infirmiers et ce, en vue de répondre aux besoins de la clientèle de l'établissement;</li> <li>▪ Surveiller et évaluer périodiquement les programmes de soins et le processus de gestion des médicaments et y apporter les correctifs nécessaires;</li> <li>▪ Examiner périodiquement les erreurs reliées à la gestion des médicaments et proposer des améliorations et les transmettre au personnel;</li> <li>▪ Préparer et dispenser la formation nécessaire au personnel pour l'application des programmes, des protocoles, des ordonnances collectives et des techniques de soins qui touchent la pratique médicale, la pratique pharmaceutique et la pratique des soins infirmiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ Le directeur des services professionnels</li> <li>▪ La pharmacienne</li> <li>▪ La conseillère en soins infirmiers</li> </ul> <p>Sur invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conseillère en gestion des risques et de la qualité</li> <li>▪ L'infirmière en prévention des infections</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Nutrition</p>	<p>Le rôle de ce comité est d'assurer la satisfaction de la clientèle, à l'égard de l'alimentation dans un contexte de milieu de vie.</p> <p>Ce comité vise une amélioration constante autant au niveau des choix d'aliments offerts, de leur préparation et de la distribution sur les unités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice adjointe aux services d'hébergement</li> <li>▪ La chef du service alimentaire</li> <li>▪ La nutritionniste</li> <li>▪ Une préposée au service alimentaire</li> <li>▪ La chef d'unité du 7e, 8e,9e et 10e</li> <li>▪ Une préposée aux bénéficiaires</li> <li>▪ Une infirmière</li> <li>▪ Un cuisinier</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> <li>▪ Deux proches</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Paritaire en santé et sécurité du travail (CPSST)</p>	<p>Le mandat du comité en est un d'information, de formation et de promotion en matière de santé et sécurité du travail. C'est une table d'échange et de collaboration. Le comité peut notamment suggérer les lignes directrices de prévention et de promotion en santé et sécurité du travail.</p> <p>Le comité traite de toute question relative à la santé et à la sécurité du travail. Toutefois, il ne doit pas se substituer aux comités de relations de travail existants. En conséquence, les membres sont tenus de respecter le rôle du comité paritaire. Seuls les sujets adoptés à l'ordre du jour par les deux parties feront l'objet de discussion.</p> <p>Le CPSST a un pouvoir de recommandation (Art. 78, 5<sup>e</sup> alinéa – LSST). À chaque rencontre, le comité émet, s'il y a lieu, des recommandations dans le but d'éviter des accidents de travail et de favoriser la prévention en matière de santé et sécurité du travail. Ces recommandations (plan d'action) sont déposées par la responsable du comité paritaire auprès de la directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires.</p> <p><b>Rôle</b></p> <p>Le CPSST à un rôle-conseil et un pouvoir de recommandation. Il fait des recommandations quant aux priorités et aux actions de façon ponctuelle et par la proposition d'un plan d'action annuel, il peut également être appelé à coordonner certaines actions ou certains projets et en assurer le suivi. Annuellement, il réévalue son plan d'action et recommande des actions d'amélioration dans le but d'atteindre les objectifs fixés.</p> <p>Il suggère des moyens pour mobiliser les employés et il contribue à ceux-ci. Il conseille la direction et les travailleurs sur certaines situations de travail problématiques et les supporte dans l'identification des situations dangereuses et dans l'application du processus de résolution de problème pour la recherche de mesures correctives et préventives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conseillère en santé et sécurité du travail et avantages sociaux</li> <li>▪ Une thérapeute en réadaptation physique</li> <li>▪ La chef du service alimentaire</li> <li>▪ Une préposée aux bénéficiaires</li> <li>▪ Une préposée au service alimentaire</li> <li>▪ Une chef d'unité</li> <li>▪ Une préposée à l'entretien ménager</li> <li>▪ Une infirmière auxiliaire</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Philanthropie</p>	<p>Ce comité a comme mandat d'implanter une culture philanthropique au sein de l'organisation Berthiaume-Du Tremblay et du Quartier des générations et de favoriser la création de projets visant le développement d'une culture philanthropique organisationnelle.</p> <p>Par ses actions, le comité vise à atteindre les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibiliser et informer les gens sur les différentes facettes de la philanthropie;</li> <li>▪ Augmenter le sentiment de fierté, d'accomplissement et de valorisation du personnel dans les projets philanthropiques;</li> <li>▪ Favoriser des opportunités de réseautage;</li> <li>▪ Permettre l'expression de créativité et d'innovation dans les projets déployés;</li> <li>▪ Offrir l'opportunité aux membres du personnel de faire une différence dans la vie des autres;</li> <li>▪ Collaborer étroitement aux activités du comité Sources de revenus;</li> <li>▪ Harmoniser ses activités avec celles initiées par la Fondation Berthiaume-Du Tremblay.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La directrice du service d'hébergement</li> <li>▪ La chef du Centre de jour</li> <li>▪ L'assistante à la direction générale</li> <li>▪ La responsable de l'accueil et du service de bénévolat</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Planification des mesures d'urgence (CPMU)</p>	<p>Le mandat du comité de planification est de mettre en place les actions qui permettront à l'organisation de prévenir les sinistres, d'intervenir lors d'un sinistre et de prévoir les mécanismes de rétablissement. Le comité a pour mandat de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'assurer du respect du calendrier des activités visant l'amélioration de l'état de préparation de l'organisation à faire face à un sinistre;</li> <li>▪ Entériner les mises à jour et apporter les corrections au plan des mesures d'urgence;</li> <li>▪ Faire un bilan annuel des activités de prévention, de formation et des interventions en situation de sinistre;</li> <li>▪ Mettre en place un programme d'information et de formation en mesures d'urgence;</li> <li>▪ S'assurer que les modalités d'intervention d'urgence lors d'un sinistre sont arrimées avec les autorités municipales;</li> <li>▪ Tenir à jour les aspects significatifs en matière de sécurité (risques présents dans le milieu, modification de l'environnement interne, etc.);</li> <li>▪ Évaluer les exercices, de même que les différentes opérations d'urgence;</li> <li>▪ Évaluer la performance de l'organisation en matière d'amélioration continue en mesures d'urgence;</li> <li>▪ Planifier les modalités de rétablissement après un sinistre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ La directrice des services d'hébergement</li> <li>▪ La directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires</li> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La direction des ressources financières et informationnelles</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Qualité du milieu de vie	<p>Les principaux rôles de ce comité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir et supporter la qualité du milieu de vie des résidents dans l'établissement;</li> <li>▪ Promouvoir et supporter l'intégration et l'application de l'approche optimale dans l'établissement;</li> <li>▪ Identifier et analyser les problématiques touchant à la qualité du milieu de vie, proposer et mettre en place des pistes d'amélioration;</li> <li>▪ Appliquer la politique sur la gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) et supporter le personnel dans l'application de la politique;</li> <li>▪ Préparer et réaliser des activités de sensibilisation sur la qualité du milieu de vie, sur la gestion des SCPD et sur l'approche optimale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'ergothérapeute</li> <li>▪ Une chef d'activités</li> <li>▪ Une AIC</li> <li>▪ Une thérapeute en réadaptation physique</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> <li>▪ Un PAB</li> <li>▪ Une PSA</li> </ul> <p>Sur invitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les coaches de l'approche optimale</li> </ul>
Relations de travail (CRT) Catégorie 1 et Catégorie 2	<p>Ce comité a pour fonctions:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De discuter des griefs avant l'avis d'arbitrage prévu au paragraphe 11.01, dans le but d'en faire l'examen et d'y trouver une solution satisfaisante;</li> <li>▪ D'étudier les problèmes locaux relatifs à l'interprétation et à l'application de la convention collective;</li> <li>▪ D'étudier les plaintes des personnes salariées relatives au fardeau de leurs tâches ou toute question reliée directement au fardeau de leurs tâches;</li> <li>▪ D'assumer les mandats prévus aux paragraphes 14.08 (mesures spéciales lors de mise à pied) et 35.04 (changements technologiques) de la convention collective nationale.</li> <li>▪ Dans le cas où l'unité de négociation comprend des personnes salariées de la catégorie du personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires, le comité a également pour fonction de discuter de toute question relative aux soins infirmiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires</li> <li>▪ L'adjointe à la direction des ressources humaines</li> <li>▪ La directrice adjointe des services d'hébergement</li> <li>▪ La chef du service alimentaire</li> <li>▪ Les membres de l'exécutif local</li> <li>▪ Un conseiller du SQEES</li> </ul>



## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
<p>Relations professionnelles (CRP) – Professionnels de l'APTS</p>	<p>Les fonctions de ce comité, à caractère strictement consultatif, sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'établir un mécanisme de communication reconnu et direct entre, d'une part, les personnes salariées et, d'autre part, l'administration d'un centre d'activités et de l'établissement;</li> <li>▪ De permettre une étude systématique et approfondie des problèmes locaux de nature professionnelle que les parties ont un intérêt commun à résoudre;</li> <li>▪ De promouvoir l'esprit de coopération entre les personnes salariées et l'administration;</li> <li>▪ D'étudier les moyens susceptibles d'améliorer l'efficacité et le fonctionnement général d'un centre d'activités, entre autres, la répartition du travail;</li> <li>▪ D'étudier les moyens d'accroître la satisfaction au travail des personnes salariées;</li> <li>▪ De discuter des griefs avant la demande d'arbitrage dans le but d'en faire l'examen et d'y trouver une solution satisfaisante;</li> <li>▪ D'étudier les moyens pour faciliter la mise en place et l'accessibilité des horaires atypiques;</li> <li>▪ Les parties locales peuvent convenir de tout autre mandat relié aux matières de juridiction locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice des ressources humaines, techniques et alimentaires</li> <li>▪ La directrice adjointe des services d'hébergement</li> <li>▪ La chef du Centre de jour</li> <li>▪ L'adjointe à la direction des ressources humaines</li> <li>▪ Les membres de l'exécutif local</li> <li>▪ Un conseiller de l'APTS</li> </ul>
<p>Rêve d'un jour</p>	<p>Ce comité voit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser les rêves d'un jour des résidents annuellement suite à une campagne de cueillette de rêves;</li> <li>▪ Réaliser des campagnes de financement pour réaliser le plus de rêves possibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La conseillère en soins infirmiers</li> <li>▪ L'infirmière en prévention des infections</li> <li>▪ Une éducatrice spécialisée</li> <li>▪ Une agente administrative de la réception</li> <li>▪ La responsable de l'accueil et du service de bénévolat</li> <li>▪ La conseillère en santé et sécurité au travail</li> <li>▪ Une thérapeute en réadaptation physique</li> </ul>

## Comités présents à la Résidence Berthiaume-Du Tremblay

Comité	Mandat	Représentativité
Sécurité des actifs informationnels	<p>Ce comité joue avant tout un rôle-conseil auprès de la responsable de la sécurité informationnelle. Il constitue un mécanisme de coordination et de concertation qui, par sa vision globale, est en mesure de proposer des orientations et de faire des recommandations au regard de l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour des mesures prévues au plan directeur informatique. Il est aussi en mesure d'évaluer les incidences sur la sécurité de l'organisation que les nouveaux projets pourraient avoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Comité de direction</li> <li>▪ La conseillère en gestion des risques et de la qualité</li> <li>▪ Le responsable de l'informatique</li> </ul>
Source de revenus	<p>Ce comité développe et met en place des stratégies innovantes pour augmenter les sources de revenus dédiées aux projets visant spécifiquement à bonifier la qualité de vie des aînés du Quartier des générations et la qualité du milieu de travail des personnes œuvrant sur le site.</p> <p>Par ses actions, il rejoint les objectifs spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaborer et mettre en place les politiques et modalités de gestion innovante des activités de financement;</li> <li>▪ Élaborer un plan d'action annuel;</li> <li>▪ Élargir et entretenir le réseau des partenaires d'affaires et financiers;</li> <li>▪ Soutenir la culture philanthropique du Quartier des générations tout en s'harmonisant avec les activités de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay et du comité philanthropie;</li> <li>▪ Assurer une saine gestion des montants amassés et du Fonds des générations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La directrice générale</li> <li>▪ L'adjointe à la direction générale</li> <li>▪ La directrice des ressources financières et informationnelles</li> <li>▪ La chef du Centre de jour</li> <li>▪ La conseillère en gestion du personnel</li> </ul>